

L'hon. M. STEVENS: Je n'ai pas l'intention de m'y opposer, mais je constate que l'habitude se généralise de faire publier dans le Hansard des pièces que nous ne connaissons pas d'avance. S'il y a un rapport préparé par le département contenant des renseignements officiels, je ne m'y oppose pas, mais c'est une mauvaise habitude d'insérer au Hansard des renseignements dont la Chambre n'a pas connaissance.

M. ROSS (Moose Jaw): C'est le rapport dactylographié de renseignements que je me suis procurés à la ferme expérimentale au sujet du nombre d'acres utilisées pour chaque classe de travaux. Puis-je le placer dans les Débats?

M. le PRÉSIDENT: Je crois que l'honorable député de Vancouver-Centre (M. Stevens) a raison. On prend de plus en plus l'habitude d'insérer au Hansard de longues citations qui réellement ne devraient pas y être, et à moins qu'il ne s'agisse d'un document officiel, l'honorable député, je le crains, devra s'abstenir de l'inclure dans les Débats.

M. JELLIFF: Quelle est la raison de cette augmentation de \$160,000?

L'hon. M. MOTHERWELL: Notre crédit de l'an dernier était trop minime, vu qu'il n'était pas assez élevé à l'origine, et l'inclémence de la température a rendu nos récoltes plus coûteuses. Près de 60,000 dollars de cette augmentation sont déjà dépensés. Le Gouvernement antérieur a établi neuf nouvelles fermes expérimentales; son prédécesseur en avait institué huit, mais nous voulons outiller convenablement les vingt-deux que nous avons avant d'en créer d'autres. Cette politique a, je crois, l'approbation du pays. Comme les travaux de ces fermes se sont accrues, elles couvrent maintenant une plus grande superficie, à l'exception de la ferme de Lethbridge que l'honorable député de cette circonscription a à l'idée, je suppose, lorsqu'il demande ce que je fais de tout cet argent. Durant plusieurs années, nous avons eu l'intention d'agrandir de 100 acres la ferme de Lethbridge pour des expériences d'irrigation. Il y a 100 acres adjacents à la ferme, mais le propriétaire demande \$175 de l'acre, ce que je trouve un prix trop élevé pour des terres de prairies, bien qu'un tuyau d'aqueduc traverse cette propriété, et que le service de l'eau ajoute beaucoup à sa valeur. Il est fort possible que nous soyons obligés de nous adresser à la Cour d'échiquier. C'est la principale raison pour laquelle nous avons tardé à faire l'acquisition de cette terre.

Il y a une autre dépense que nous aimerions à faire. La culture du tabac est devenue si profitable, vu que le marché britannique com-

mence à apprécier nos produits, que nous avons jugé à propos d'encourager cette culture dans la province de Québec, l'ouest de l'Ontario et la vallée d'Okanagan. Dans Montcalm-L'Assomption il y a une petite ferme pour la culture du tabac, et nous avons été en pourparlers pour l'achat d'une pièce de terre pour être ajoutée à la ferme, mais, là encore, le prix en est trop élevé, je crois. Naturellement, lorsque le ministère désire faire l'acquisition d'une terre, celle-ci ne perd pas de sa valeur aux yeux du propriétaire. Il est probable que, dans ce cas-ci également, nous devons faire appel à la Cour d'échiquier.

Passons maintenant à la ferme expérimentale centrale. Il y a quarante ans, elle avait une superficie de 460 acres, mais, durant les années subséquentes, elle a diminué peu à peu d'étendue pour diverses raisons, de sorte qu'aujourd'hui la ferme proprement dite ne comprend pas plus que trois champs de quarante acres chacun. La conséquence en est que notre exploitation agricole n'est pas suffisante pour nourrir tous les animaux que nous avons là, et dont la plupart doivent être gardés dans des étables tout l'été. Je désirerais avoir une nouvelle terre pour cette ferme. Nous ne l'aurons jamais à meilleur marché que maintenant, et, à moins que nous n'en fassions l'achat immédiatement, nous ne pourrions l'avoir du tout. Pour des fins d'exhibition, la ferme centrale est amplement suffisante, mais elle ne nous donne pas satisfaction pour notre exploitation agricole. Nous récoltons du foin à douze milles plus loin sur les terrains du champ de tir, le foin une fois rendu sur la ferme nous coûtant 6 dollars la tonne. C'est un prix ridicule, et nous ne saurions recommander cette exploitation aux cultivateurs en général.

M. GARLAND (Carleton): Je conviens que la ferme expérimentale centrale devrait être agrandie d'au moins 200 ou 300 acres, et que nous pourrions les acheter aujourd'hui à des conditions plus favorables que plus tard. En ce qui concerne cette augmentation de crédit de \$160,000, les employés de la ferme en bénéficieront-ils pour remédier à la situation anormale dont ils souffrent? Par exemple, dans un atelier de la ferme, des menuisiers du département des Travaux publics reçoivent 56c. de l'heure pour une journée de neuf heures, alors qu'à leurs côtés, peut-être, il y a des menuisiers du même département faisant le même travail et touchant 75c. de l'heure pour une journée de huit heures. Il ne peut y avoir de contentement dans le service lorsque les ouvriers reçoivent des salaires différents. Les uns sont trop payés ou les autres ne le sont pas suffisamment. Un menuisier quitte l'ate-